



## Contacts

**Direction des Solidarités**  
**Sous-direction de l'Autonomie**  
Bureau de l'accueil en résidence  
5 boulevard Diderot  
75589 Paris CEDEX 12

## Paris

**Annie Girardot 13<sup>e</sup>**  
6-12 rue Annie Girardot 75013 Paris  
Tél. 01 70 64 98 00  
casvp-ehpad-anniegirardot@paris.fr

**Alice Prin 14<sup>e</sup>**  
9 rue Maria-Helena-Vieira-da-Silva  
75014 Paris  
Tél. 01 86 21 68 68  
casvp-ehpad-aliceprin@paris.fr

**Furtado Heine 14<sup>e</sup>**  
5-7 rue Jacquier 75014 Paris  
Tél. 01 45 45 43 67  
casvp-ehpad-furtadoheine@paris.fr

**Julie Siegfried 14<sup>e</sup>**  
88 rue de Gergovie 75014 Paris  
Tél. 01 53 90 41 00  
casvp-ehpad-juliesiegfried@paris.fr

**Fermé pour travaux**  
**Anselme Payen 15<sup>e</sup>**  
9 place Violet 75015 Paris  
Tél. 01 45 78 65 20  
casvp-ehpad-anselmepayen@paris.fr

**Huguette Valsecchi 15<sup>e</sup>**  
14 rue Marie Skobtsov 75015 Paris  
Tél. 01 85 34 74 74  
casvp-ehpad-huguettevalsecchi@paris.fr

**L'Oasis 18<sup>e</sup>**  
11-15 rue Laghouat 75018 Paris  
Tél. 01 42 23 99 32  
casvp-ehpad-oasis@paris.fr

**Héroid 19<sup>e</sup>**  
66-74 rue du Général Brunet 75019 Paris  
Tél. 01 40 40 55 55  
casvp-ehpad-herold@paris.fr

## Admissions

- Pour les Parisiens 01 44 67 17 74
- Pour les non Parisiens 01 44 67 17 84

**Alquier Debrousse 20<sup>e</sup>**  
1 rue Alquier Debrousse 75020 Paris  
Tél. 01 43 67 69 69  
casvp-ehpad-alquierdebrousse@paris.fr

**Sara Weill-Raynal 20<sup>e</sup>**  
180 rue Pelleport 75020 Paris  
Tél. 01 87 04 03 02  
casvp-ehpad-saraweillraynal@paris.fr

## Banlieue

**Galignani**  
89 boulevard Bineau  
92200 Neuilly-sur-Seine  
Tél. 01 47 45 25 44  
casvp-ehpad-galignagni@paris.fr

**Arthur Groussier**  
6 avenue Max Dormoy 93140 Bondy  
Tél. 01 48 50 52 80  
casvp-ehpad-arthurgroussier@paris.fr

**Cousin de Méricourt**  
15 avenue Cousin de Méricourt  
94230 Cachan  
Tél. 01 41 98 08 08  
casvp-ehpad-cousindemericourt@paris.fr

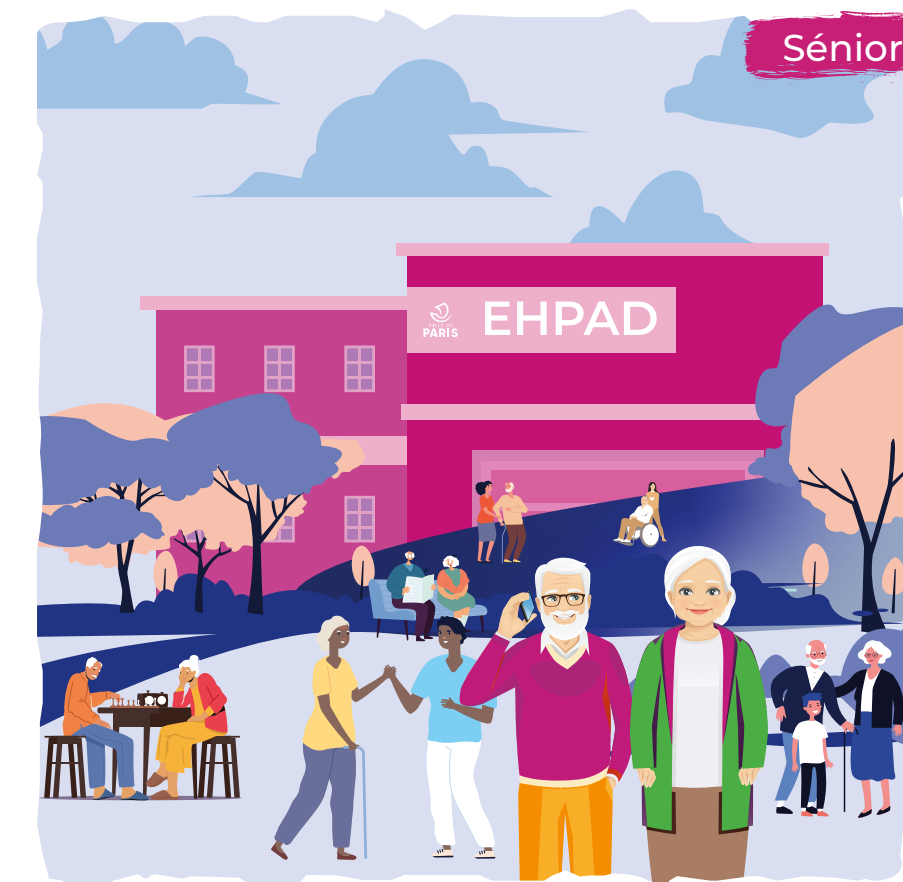
**Harmonie**  
2 place Charles-Louis  
94470 Boissy-Saint-Léger  
Tél. 01 56 73 21 40  
casvp-ehpad-harmonie@paris.fr

**Francois 1<sup>er</sup>**  
6, rue de la Pléiade  
02600 Villers-Cotterêts  
Tél. 03 23 96 50 70  
casvp-ehpad-francois1er@paris.fr

Mission communication de la direction des Solidarités - Mars 2024 - 19 24 D S PC DSOL



# Résidences médicalisées pour séniors (Ehpad)



Séniors

Santé | Sécurité | Lien social

# La Ville de Paris gère 10 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à Paris et 5 en banlieue ou province.

Ces structures publiques d'hébergement collectif accueillent des personnes âgées en perte d'autonomie physique et - ou psychique.

**L'accueil**, dans nos établissements, se fait après une visite médicale préalable à l'admission des personnes âgées en perte d'autonomie et qui souhaitent bénéficier de services collectifs et individuels adaptés.

Tous habilités à l'aide sociale, nos 15 Ehpad sont également tous médicalisés: ils offrent les aides et les soins nécessaires aux résidentes et résidents dans le cadre d'un projet de vie personnalisé.

## Des établissements ouverts sur la vie du quartier et la vie sociale du résident

- Salles à manger, cafétérias, espaces d'animation, salons de coiffure et d'esthétique, mais aussi parcs privatifs arborés permettent aux résidents de participer à des activités et de maintenir leur autonomie et leur vie sociale.
- Nos résidentes et résidents peuvent inviter des proches à leur rendre visite ou à sortir.
- Pour les personnes souhaitant être accompagnées, des sorties sont régulièrement organisées.
- Des bénévoles, des associations, des écoles interviennent régulièrement au sein de l'Ehpad qui fait partie intégrante de la vie du quartier.



## Des équipes médicales et paramédicales mobilisées

- Durant leur séjour, les résidents bénéficient de soins quotidiens assurés par du personnel qualifié ainsi que d'une surveillance médicale. La prise en charge des résidentes et résidents se fait dans le respect des droits et libertés et selon un accompagnement personnalisé. Le tarif global assure, sans frais pour la personne âgée, la prise en charge par l'Ehpad des soins de médecine de ville (médecin généraliste, kinésithérapie, examens biologiques et radiologiques).
- Les équipes médicales et soignantes de l'établissement assurent, sous la responsabilité d'un médecin coordonnateur, une prise en charge 24 h/24.
- Des intervenants paramédicaux interviennent sur l'établissement pour le confort et le bien-être de chacun et chacune sans supplément de prix. Enfin, un psychologue est à la disposition des résidents et de leurs proches.

- La plupart de nos résidences proposent un accueil en unités de vie protégée (UVP) pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et - ou de troubles apparentés.



## La vie quotidienne de l'Ehpad rythmée par les activités

Nos Ehpad proposent des activités individuelles ou collectives qui stimulent les capacités créatives, manuelles et cérébrales de chacun. Le projet de vie de l'établissement prévoit notamment diverses propositions d'activités thérapeutiques et de détente assurées gratuitement.



## Nos atouts

- Les Ehpad, tous habilités à l'aide sociale légale et conventionnés avec la Ville de Paris et la Sécurité sociale
- Des espaces de bien-être avec prestations de coiffure et d'esthétique
- Une aide psychologique proposée aux résidentes et résidents et leurs familles
- Des repas adaptés aux personnes âgées, élaborés par nos diététicien-nés nutritionnistes et préparés par nos chefs cuisiniers
- Des Ehpad ouverts sur l'extérieur et la vie du quartier
- Parcs et jardins sur place ou à proximité pour se promener

**De plus, les prix de journée incluent toutes les prestations (hébergement, hôtellerie, traitement du linge personnel, restauration, animations variées, sorties accompagnées, prestations de bien être, soins médicaux et paramédicaux, médicaments prescrits quel qu'en soit le prescripteur).**

